

Image not found or type unknown



Contenu du bulletin n°2 après 14 ans

Par **hank**, le **25/11/2008** à **23:18**

Bonjour, rnje désire savoir pour des raisons professionnelles si le contenu de mon casier n°2 est encore existant au bout de 14 ans. En fait j'ai eu un accident de la route en 1994 avec alcool, j'ai donc été condamné à 6 mois de retrait de permis, blessure involontaire avec itt3 mois et 2mois de prison avec sursis et 3 ans de mise à l'épreuve. Depuis plus rien merci de m'apporter vos réponses